

ACTIVITÉS LIBRES

POUR VOTRE SÉCURITÉ

MERCI DE RESPECTER LES RÈGLEMENTS QUI SUIVENT ET LES DIRECTIVES ÉMISES PAR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX. TOUT PARTICIPANT DONT LE COMPORTEMENT EST JUGÉ IRRESPECTUEUX DES RÈGLES OU DANGEREUX POUR LES AUTRES USAGERS SERA IMMÉDIATEMENT EXPULSÉ.

PATINAGE LIBRE

Le port du casque protecteur est fortement recommandé pour les enfants de 10 ans et moins ainsi que pour les débutants et les patineurs de faible calibre.

Les enfants utilisant des appuis pour patiner sur la surface glacée doivent être accompagnés d'un adulte.

Il est défendu de :

- patiner avec quelqu'un sur le dos ou dans les bras;
- faire des courses ou patiner à des vitesses excessives;
- patiner dans le sens contraire ou à reculons;
- pratiquer des figures de patinage artistique ou le hockey;
- faire la chaîne ou jouer à la tague;
- apporter des rondelles et des bâtons de hockey.

Fauteuils roulants et poussettes

- Les fauteuils roulants et les poussettes sont permis sous la responsabilité d'une personne de 16 ans et plus.
- Le port d'un casque protecteur est fortement recommandé pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant et les enfants de 12 mois et moins dans une poussette.
- Les enfants de 12 mois et moins dans une poussette doivent être bien attachés.
- Les roues ne doivent plus présenter de traces de terre ou de calcium avant d'être mises en contact avec la glace afin d'assurer la sécurité des autres patineurs.
- Les personnes se déplaçant en fauteuil roulant ou accompagnées d'un enfant dans une poussette doivent longer la bande.

URGENCE



Téléphone à l'accueil du bâtiment.

HOCKEY LIBRE

En vertu du règlement provincial sur les équipements protecteurs requis pour la pratique du hockey sur glace (c. S-3.1, r.1), tous les participants sont tenus de porter :

- un casque protecteur homologué CSA;
- un protecteur facial complet;
- un protège-cou.

Le port de gants de hockey est obligatoire.

Les périodes de hockey libre se veulent une activité participative et non compétitive.

PATINAGE ARTISTIQUE LIBRE

Pour la sécurité des usagers, il est recommandé de :

- ne pas porter de bijou susceptible de tomber ou tout autre objet susceptible de causer des blessures, à l'exception d'accessoires indispensables à la pratique de l'activité;
- attacher ses cheveux si ceux-ci sont suffisamment longs pour nuire à la vision;
- respecter les autres patineurs et éviter de leur nuire;
- se relever rapidement après une chute.

IMPORTANT

Il est strictement défendu de

- se trouver sur la glace sans être chaussé de patins;
- s'attrouper ou flâner en bordure de la patinoire;
- s'asseoir sur le bord de la bande;
- porter un casque d'écoute, un cellulaire ou un appareil électronique portatif en patinant.

En tout temps, les enfants de 14 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.

Merci de quitter la glace dès l'arrivée de la surfaceuse.

